

PRÉSENTATION DU CONSEIL OLÉICOLE INTERNATIONAL

Le [Conseil oléicole international \(COI\)](#) est la seule organisation internationale intergouvernementale au monde consacrée au secteur de l'huile d'olive et des olives de table. Le COI a été créé à Madrid, en Espagne, en 1959, sous les auspices des Nations unies.

Le COI est un acteur décisif pour contribuer au développement durable et responsable de l'oléiculture. Il sert de forum mondial pour discuter des questions de politique générale et relever les défis actuels et futurs du secteur oléicole. Ses missions sont les suivantes :

- Encourager la coopération technique internationale sur des projets de recherche et de développement, de formation et de transfert de technologie.
- Encourager l'expansion du commerce international de l'huile d'olive et des olives de table, élaborer et mettre à jour les normes commerciales des produits et en améliorer la qualité.
- Améliorer l'impact environnemental de l'oléiculture et de l'industrie oléicole.
- Promouvoir la consommation mondiale d'huile d'olive et d'olives de table au moyen de campagnes de promotion et de plans d'action innovants.
- Fournir des informations et des statistiques claires et précises sur le marché mondial de l'huile d'olive et des olives de table.
- Permettre aux représentants des gouvernements et aux experts de se réunir régulièrement pour discuter des problèmes et des préoccupations du secteur et fixer les priorités d'action du COI.
- Travailler en partenariat étroit avec le secteur privé.

Ses [membres](#) actuels comprennent les principaux producteurs et exportateurs internationaux d'huile d'olive et d'olives de table : Albanie, Algérie, Argentine, Égypte, Union européenne, Géorgie, Iran, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Monténégro, Maroc, Palestine, Tunisie, Turquie, Uruguay et Ouzbékistan. Les membres producteurs du COI contribuent à 94% de la production mondiale d'olives.

Le COI s'engage en faveur du développement intégré et durable de l'oléiculture mondiale. Il s'efforce de traduire cet engagement en progrès tangibles pour ses pays membres et pour toutes les personnes dont les revenus dépendent des produits de l'olivier.

Le travail du COI porte sur trois domaines principaux : [oléiculture, oléotechnie et coopération technique](#) ; [normalisation et recherche](#) ; [promotion des produits oléicoles, diffusion de l'information et économie oléicole](#).

Pour célébrer la [Journée mondiale de l'olivier](#) (26 novembre), dont l'objectif est de protéger l'olivier et de promouvoir les valeurs de paix, de sagesse et d'harmonie qu'il symbolise, le COI organise des événements dans le monde entier pour débattre des questions les plus importantes pour le monde de l'olivier.

ACTIVITÉS DU COI LIÉES À LA CIPV/FAO (2020-2021)

La plupart des activités du COI liées à la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) sont organisées par son Unité Oléiculture, Oléotechnie et Environnement et par ses deux Départements : Coopération technique & Formation et Oléotechnie & Environnement.

Protocole d'accord entre la FAO et le COI

En juillet 2021, le COI et la FAO ont signé un protocole d'accord pour une collaboration visant à développer, promouvoir et renforcer les actions conjointes en vue de soutenir un secteur oléicole plus efficace et durable.

Les actions prévues ont notamment pour objectif d'élaborer un programme d'activités visant à (i) renforcer les capacités des opérateurs institutionnels et privés tout au long de la chaîne de valeur de l'olivier et (ii) sensibiliser les parties prenantes à la qualité de l'huile d'olive ; tirer parti des connaissances et de l'expertise du COI et de la FAO en matière de protection des plantes, notamment en ce qui concerne la *Xylella fastidiosa*, pour fournir des messages coordonnés sur cette question aux membres de la FAO et du COI ; tirer parti des connaissances et de l'expertise du COI et de la FAO en matière de ressources génétiques pour programmer et mettre en œuvre des activités liées à l'identification, à la préservation et à l'utilisation des ressources génétiques de l'olivier, en collaboration avec la FAO et les membres du COI ; recueillir et diffuser des informations et des statistiques claires et précises sur la chaîne d'approvisionnement et les marchés de l'huile d'olive et des olives de table.

Projet "True Healthy Olive Cultivars" (THOC)

Le COI a lancé le projet THOC en collaboration avec l'université de Cordoue (Espagne) et les banques de germoplasme oléicole du COI¹, dans l'objectif de :

¹ Depuis 1994, le COI promeut un réseau de banques de matériel génétique oléicole. Ces banques ont pour objectif de conserver le patrimoine variétal des pays oléicoles. Actuellement, le réseau du COI est composé de vingt (20) banques dans autant de pays. Trois collections (Cordoue - Espagne), Marrakech - Maroc et Izmir - Turquie) sont considérées comme des banques internationales et visent à conserver toutes les variétés du réseau situées dans les différents pays, dans trois zones climatiques différentes.

- garantir l'authenticité et l'état de santé des oliviers les plus représentés dans les pépinières du réseau du COI ;
- appliquer un protocole unique et efficace pour l'authentification, l'identification variétale et la vérification de l'absence de pathogènes des plantes produites par les pépinières ;
- établir une liste de noms complémentaires de cultivars authentifiés utilisés dans le commerce international ;
- fournir du matériel initial aux pépinières pour qu'elles certifient leurs propres plantes ;
- Élaborer le premier catalogue des principales variétés utilisées dans le commerce international ;
- Promouvoir la synergie entre les banques, en consolidant le réseau du COI ;
- Améliorer la qualité des plants d'olivier pour éviter les erreurs de plantation et prévenir la propagation des maladies causées par des agents pathogènes tels que *Verticillium dhaliae* et *Xylella fastidiosa*.

Le projet THOC permettra aux collections nationales des pays membres du COI de disposer des ressources nécessaires pour certifier leurs ressources génétiques.

Gestion phytosanitaire des banques de germoplasme dans le réseau du COI

Dans le but de fournir au réseau du COI les informations nécessaires à la mise en place de mécanismes de surveillance, de contrôle et de gestion phytosanitaire dans les collections nationales et internationales de germoplasme, le Secrétariat exécutif du COI a organisé, en collaboration avec la collection internationale de germoplasme de Marrakech, l'équipe de l'Université de Cordoue (UCO) et le professeur Luis Rallo, coordinateur des banques de germoplasme du COI, un cours de formation sur la gestion phytosanitaire des banques de germoplasme, destiné aux responsables des collections.

Atelier : Système de certification des plants d'olivier

L'objectif de cet atelier était de renforcer et d'harmoniser un système de certification des oliviers afin que les variétés faisant l'objet d'un commerce international soient authentiques et exemptes de pathogènes, conformément aux recommandations et réglementations émises par l'Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes (OEPP) et l'Union européenne (UE).

La production de plants d'olivier sans certification peut entraîner la dissémination de parasites et de maladies et l'introduction dans les plantations de variétés erronées qui ne répondent pas aux exigences.

Participation à la révision de la PM 4/17(2) : Certification sanitaire des oliviers et des porte-greffes

Le COI a participé à plusieurs réunions en ligne organisées par l'OEPP pour discuter de la norme PM4/17 (2). Cette norme décrit la production d'oliviers et de porte-greffes soumis à une certification sanitaire (la première PM - mesure phytosanitaire - a été approuvée en 1996 et révisée en 2005).

Cettes réunions ont permis d'échanger sur les différents projets de règlement. Des modifications ont été proposées aux schémas de production de plants d'oliviers, ainsi que des changements spécifiques dans les règlements, l'ajout de nouvelles références, la révision des annexes (nouvelles techniques de diagnostic pour la détection des pathogènes) et l'évaluation des organismes nuisibles réglementés non de quarantaine (NQPP) inclus dans la PM4/17(2) (décision d'éliminer certains virus non pertinents et option d'inclure la *Xylella fastidiosa* comme NQPP dans les zones affectées).

Projets internationaux soutenus (entre autres) :

SUSTAINOLIVE
GEN4OLIVE
CLIMOLIVEMED
XF-ACTORS
OLEA International
NOVATERRA
VIE OLIVARES VIVOS
OLIVE4FUTURE

Activités visant à encourager la recherche et les études de troisième cycle : Bourses de doctorat, de master et de spécialisation

Le COI octroie régulièrement des bourses à des étudiants de doctorat, de master et de cours de spécialisation. L'objectif général de ces activités est d'encourager la recherche et de renforcer les compétences techniques dans les pays membres du COI. Il s'agit également de former des professionnels et des chercheurs dans le domaine de l'oléiculture et de l'oléotechnie afin de répondre à la demande croissante de spécialistes dans ce secteur, et de faciliter le transfert de technologie, l'échange d'informations, d'expériences et de résultats, et de promouvoir la mobilité entre les Membres.

Organisation de réunions internationales, régionales et nationales pour l'échange d'informations, de données et d'expériences et pour le recueil et la diffusion d'informations, et organisation de missions pour apporter des solutions à des problèmes spécifiques in situ

Le COI organise également des réunions internationales, régionales et nationales entre les organisations du secteur et les organismes publics et privés, dans l'objectif de favoriser l'échange d'informations, de données et d'expériences et de recueillir et diffuser les résultats de la recherche sur l'oléiculture durable et intégrée, l'amélioration de la qualité, les technologies d'extraction de l'huile d'olive et la production d'olives de table, les stratégies de lutte contre la fraude, l'harmonisation des normes et la diffusion d'information sur les bienfaits des produits oléicoles pour la santé. Ces activités visent également à soutenir l'acquisition de connaissances par les experts techniques des pays membres, afin de promouvoir le transfert d'expériences et de savoir-faire dans le secteur.